

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DE FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-7 du Code de Commerce.

Je soussignée Maître Géraldine RENOULT, notaire associé à SAINT-MALO (35400), 15 boulevard de la Tour d'Auvergne

CERTIFIE et ATTESTE qu'il a été déposé le 15 décembre 2023, à titre d'apport en numéraire par l'associé unique, au profit de la société dont les caractéristiques sont ci-après précisées, en l'office notarial situé à SAINT-MALO (35400), 15 boulevard de la Tour d'Auvergne, savoir :

1/ La Société dénommée **COOPERATIVE MARITIME DE SAINT-MALO - ST-QUAY**, Société anonyme coopérative à capital Variable, dont le siège est à SAINT-MALO (35400), 22 quai de Trichet, identifiée au SIREN sous le numéro 334 784 238 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO

La somme de DIX MILLE EUROS (10.000,00 €)

En vue de la libération totale du capital social souscrit lors de la constitution de la société dont les caractéristiques sont ci-après indiquées ;

Il a été attribué :

A la société dénommée « **COOPERATIVE MARITIME DE SAINT-MALO – ST-QUAY** : 1.000 actions

■ **Dénomination : « SAS Coopérative Maritime Propulsion »**

■ **Forme : société par actions simplifiée à associé unique**

■ **Siège social : 22 quai Trichet 35400 SAINT-MALO**

■ **Capital social : 10.000,00 EUR**

■ **Objet social :**

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Le négoce au détail d'articles de sports nautiques, vêtements de mer, accastillage, matériel et accessoires pour la pêche et la plaisance, décoration, nautisme, alimentaire, boissons, produits régionaux
- La réparation et l'entretien de voiles,
- La location d'engins nautiques non motorisés
- Et de façon générale toutes opérations se rattachant à l'activité maritime ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation l'exploitation établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- La prise, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

CONSTATE la réalité des souscriptions et versements dont il s'agit.

ce que droit EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir

Fait à SAINT-MALO

Le


SELARL
"OFFICE NOTARIAL VAUBAN SAINT-MALO"
Rocabey - B.P. 216
35109 SAINT-MALO Cedex
Tél. 02 99 40 60 80